

Communiqué

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) annonce le retrait de l'agrément provisoire en qualité de Conseiller en Investissement Participatif (CIP) accordé à la société à responsabilité limitée « SARL Farik Alkayser Lil Istithmar HM », à compter du 17 septembre 2025, pour non-respect des dispositions du règlement COSOB n° 23-01 du 21 Ramadhan 1444 correspondant au 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif.

Alger, le 17 septembre 2025

